

Services aux athlètes Inscription ou réinscription

1 CRITERES D'ADMISSIBILITE

Un athlète reconnu par le CDSG doit :

- Pratiquer un sport ou une discipline reconnus par Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du Québec.
- Être identifié par sa fédération et reconnu par le MEES comme étant de niveau EXCELLENCE, ÉLITE, RELÈVE, ESPOIR ou SPORT-ÉTUDES.
- Avoir un rattachement à l'Outaouais. Une des 3 options suivante est possible :
 - Avoir sa résidence permanente sur le territoire de Gatineau ou de la région de l'Outaouais ;
 - Poursuivre ses études à Gatineau ;
 - Être inscrit au sein d'un club ou d'une équipe arborant les couleurs de Gatineau / Outaouais.

2 INSCRIPTION

NOUVEL INSCRIPTION

Les athlètes, entraîneurs ou parents peuvent inscrire tout au long de l'année un athlète éligible sur le site web www.sportgatineau.ca → Formulaires → Inscriptions → [Formulaire d'inscription pour les athlètes](#)

RÉINSCRIPTION

www.sportgatineau.ca → Athlètes → Mon compte → Entrer le nom d'utilisateur et mot de passe → se réinscrire